

# CENTRE DE FORMATION LOUISE COUVE

44/53, rue de la Commune de Paris  
93300 AUBERVILLIERS

☎ : 01.48.11.49.30 / Fax : 01.48.11.49.39 / E-mail : [ifap@couve.fr](mailto:ifap@couve.fr)

Site Internet : [www.couve.fr](http://www.couve.fr)



## FORMATION INITIALE / CURSUS PARTIEL (MODULAIRE) Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture

### DOSSIER ADMINISTRATIF SEPTEMBRE 2020 / OCTOBRE 2020

NOM DE NAISSANCE : .....

PRENOM(S) : .....

NOM D'ÉPOUSE : .....

DATE DE NAISSANCE : \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ \_ \_      AGE : .....

LIEU : .....      DPT ou PAYS : .....

SEXE :      F            M     

ADRESSE \* : .....

.....

CODE POSTAL : \_ \_ \_ \_      LOCALITE : .....

☎ : \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ / \_ \_

☎ : \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ / \_ \_

📧 E-mail : ..... @ .....



*\* Tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone doit être signalé au secrétariat  
(La responsabilité en incombera à l'élève).*

## CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

Pour suivre les études conduisant au D.E.A.P., les candidats doivent avoir satisfait l'épreuve de sélection sur dossier et être âgés de 17 ans au moins, à la date de leur entrée en formation.

L'épreuve de sélection est réalisée sur la base d'un dossier destiné à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation avec un jury composé de deux personnes.

## DIPLÔME OBTENU PERMETTANT L'ACCES DIRECT AUX MODULES (CURSUS PARTIEL)

Les attestations de réussite ou les relevés de notes ne sont pas acceptés

- |  |                           |
|--|---------------------------|
| <input type="checkbox"/> Bac pro ASSP                                | Année d'obtention : _____ |
| <input type="checkbox"/> Bac pro SAPAT                               | Année d'obtention : _____ |
| <input type="checkbox"/> D.E.A.S.                                    | Année d'obtention : _____ |
| <input type="checkbox"/> D.E.A.V.S.                                  | Année d'obtention : _____ |
| <input type="checkbox"/> D.E.A.M.P.                                  | Année d'obtention : _____ |
| <input type="checkbox"/> MENTION COMPLEMENTAIRE<br>D'AIDE A DOMICILE | Année d'obtention : _____ |
| <input type="checkbox"/> D.E.A.E.S.<br>Option : .....                | Année d'obtention : _____ |

## SITUATION AVANT L'ENTREE EN FORMATION (à remplir obligatoirement)

- Etes-vous inscrit(e) à Pôle Emploi :       OUI       NON
- Percevez-vous des allocations :       OUI       NON
- Si oui, lesquelles ?       RSA       A.R.E.       A.S.S.
- Avez-vous un employeur :       OUI       NON
- Nom de l'établissement :  
.....
- ☎ : \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ / \_ \_
- Avez-vous sollicité une prise en charge financière ?       OUI       NON
- Si oui, laquelle ? .....

**ⓘ ATTENTION** : Les démarches auprès des organismes financeurs sont à débiter dès le retrait du dossier.

**CONDITIONS FINANCIERES EN CAS DE CANDIDATURE LIBRE  
OU DE REFUS DE FINANCEMENT TIERS**

50 % du montant de la formation doit être acquitté dès la confirmation d'entrée en formation (*non remboursable en cas de désistement même avant l'entrée en formation*). Le reste dû vous sera réclamé, dans les premiers jours de votre entrée en formation.

**Toute formation commencée est due dans sa totalité**

**AUTORISEZ-VOUS LA PARUTION DE VOS RESULTATS  
SUR LE SITE INTERNET DE L'IFAP (réponse obligatoire)**

**Cochez la case correspondante**

OUI

NON

**Comment avez-vous connu le Centre de Formation Louise Couvé ?**

Service Social

Salon, forum

Mission Locale

Internet

Pôle Emploi

Relation

Jeudis du CFLC

Autres : .....

**Règlementation européenne RGPD – Règlement Général sur la Protection des Données**

*Conformément à la réglementation européenne en vigueur à partir du 25 mai 2018, nous vous informons que les informations recueillies vous concernant sont nécessaires à la communication, à la gestion des épreuves de sélection et/ou au suivi des apprenants. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au C.F.L.C. et à établir des statistiques pour nos différentes tutelles. Conformément à la réglementation, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'oubli aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat concerné.*

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans ce document et atteste avoir pris connaissance des conditions et informations générales mentionnées ci-dessus.

J'atteste sur l'honneur avoir versé les frais de dossier par virement bancaire sur le compte du C.F.L.C., le \_\_/\_\_/\_\_.

(RIB du C.F.L.C. sur la page : <http://www.couve.fr/institut-de-formation-des-auxiliaires-de-puericulture-i-f-a-p/>)

**DATE :** \_\_ / \_\_ / 20 \_\_

**SIGNATURE :**

***Il est obligatoire de remplir le dossier dans sa totalité***

## VOTRE DOSSIER DOIT COMPRENDRE ET DOIT ETRE CLASSE DANS L'ORDRE SUIVANT (merci de nommer les pièces jointes) :

- 2 Photocopies de votre carte d'identité ou de votre titre de séjour en cours de validité (recto-verso).
- 1 lettre de motivation manuscrite.
- 1 Curriculum Vitae actualisé.
- 1 document manuscrit, de 2 pages maximum, relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit un projet professionnel en lien avec les attendus de la formation.
- 1 Photocopie des originaux des diplômes ou titres traduits en français (Pour les diplômes étrangers, joindre impérativement l'équivalence à demander au CIEP-Centre ENIC-NARIC <http://www.ciep.fr/enic-naric-france/les-equivalences-diplomes>).
- En l'absence de diplôme, joindre la copie de ses relevés de résultats scolaires et appréciations ou bulletins scolaires de première et terminale.
- Les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs).
- Pour les personnes qui ont suivi une préparation au concours d'entrée en IFAP (au cours de l'année 2019/2020) : joindre une attestation de suivi.
- Possibilité de joindre un justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive,...) en lien avec la profession d'auxiliaire de puériculture.
- 1 photo d'identité récente à coller sur la première page du dossier.
- 80 € par virement bancaire au CFLC correspondant aux frais de dossier.

(\*non remboursable en cas de désistement, d'absence, de refus du dossier ou d'échec du candidat)

**i ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET VOUS SERA RENVOYE.**

L'INSCRIPTION A L'EPREUVE DE SELECTION SERA EFFECTIVE A RECEPTION D'UN DOSSIER COMPLET.

**CLÔTURE DU DEPOT DES DOSSIERS :** Le vendredi 29 mai 2020 par voie numérique sous format PDF à l'adresse mail suivante : [ifap@couve.fr](mailto:ifap@couve.fr). Les pièces constitutives du dossier doivent être classées dans l'ordre demandé (merci de nommer les pièces jointes). En cas de difficulté, l'envoi par voie postale est possible.

**AFFICHAGE DES RESULTATS AU C.F.L.C. sous réserve d'autorisation :**

Le mardi 30 juin 2020 à 14H00

**RENTREE PREVUE FORMATION INITIALE :** LE MARDI 1<sup>IER</sup> SEPTEMBRE 2020

**RENTREE CURSUS PARTIEL (MODULAIRE) :** LE MARDI 1<sup>IER</sup> SEPTEMBRE 2020 ou  
5 OCTOBRE 2020 selon les modules à valider

## MODALITES DE FINANCEMENT DE LA FORMATION

FINANCEURS	CRITERES
<b>Financement Employeur</b> <b>« Plan de développement des compétences</b> <b>(anciennement plan de formation)</b>	<p>Le salarié peut faire la demande auprès de son employeur.</p>
<b>« CPF de Transition ou</b> <b>Projet de Transition Professionnelle »</b> <b>(anciennement C.I.F.).</b>	<p>Le salarié en CDI doit justifier d'une ancienneté de 24 mois, discontinuée ou non, en qualité de salarié, dont 12 mois dans la même entreprise, quelle que soit la nature des contrats de travail successifs.</p> <p>Le CPF de transition est accessible également au salarié en CDD, durant son CDD ou pendant une période de chômage. Le demandeur doit se prévaloir d'une ancienneté, en qualité de salarié, de 24 mois, consécutifs ou non, au cours des 5 dernières années, dont 4 mois en CDD, consécutifs ou non, au cours des 12 derniers mois.</p> <p>Attention le demandeur CDD doit être toujours salarié au moment du dépôt de dossier et doit débuter sa formation 6 mois maximum après la fin de son dernier contrat en CDD.</p> <p><u>Modalités d'inscription</u></p> <p>Le salarié dépose sa demande au Fongecif qui va instruire la demande et autorise la réalisation et le financement du projet. Cette décision est motivée et notifiée au salarié. Le salarié doit par ailleurs adresser à son employeur une demande écrite d'absence au plus tard 120 jours avant le début de l'action pour une absence supérieure à 6 mois.</p>
<b>Compte Personnel de Formation -</b> <b>(anciennement DIF)</b>	<p>Avoir au moins 17 ans ou être salarié ou en insertion professionnelle ou demandeur d'emploi et avoir déjà travaillé.</p> <p><a href="https://moncompteactivite.gouv.fr">https://moncompteactivite.gouv.fr</a>.</p>
<b>Conseil Régional Ile de France</b>	<p>Etude des dossiers par l'école selon les critères d'éligibilités définis dans la convention d'objectifs et de moyens du Conseil Régional Ile de France (<a href="http://www.couve.fr">www.couve.fr</a>).</p>
<b>Candidature Libre</b> <b>(Financement personnel)</b>	<p>Demande de devis auprès du C.F.L.C. : <a href="mailto:ifap@couve.fr">ifap@couve.fr</a></p>